N° 68 | Juin-juillet 2019

LA LETTRE DE CMA France

Chambres de Métiers et de l'Artisanat FRANCE

© CMA FRANCE

L'artisanat, véritable poumon économique

Secteur économique de poids, l'artisanat est une réponse aux préoccupations sociales omniprésentes dans les débats nationaux et européens. En mutation constante, ses entreprises sont le moteur de la croissance et de l'emploi : une richesse et un potentiel que les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) souhaitent voir accrus. Ainsi, elles agissent pour que le rôle central des petites entreprises soit reconnu et que les sujets impactant leur développement – concurrence, fiscalité, environnement, numérique, innovation… – soient pris en compte dans les politiques nationales et communautaires. Les CMA ont à cœur de faciliter l'entreprenariat, soutenir la compétitivité des entreprises et encourager la formation et la mobilité. Des objectifs multiples auxquels je consacre, en leur nom, toute mon énergie pour garantir aux entreprises françaises et européennes des perspectives d'avenir optimales et démontrer que le plein-emploi passe par l'artisanat !

Bernard Stalter
Président de CMA France

▲ ACTUALITÉ DU RÉSEAU

CMA : ensemble pour construire leur avenir

Les 25 et 26 juin, les présidents du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat étaient rassemblés à Paris pour leur Assemblée générale. Dans ce cadre, la secrétaire d'État Agnès Pannier-Runacher a annoncé pour la rentrée la mise en place d'un Plan de l'artisanat.

Vers un Plan de l'artisanat en faveur des entreprises et de l'emploi

Réunis en Assemblée générale les 25 et 26 juin, les présidents du réseau des CMA ont débattu de leurs sujets d'actualité et notamment de la réforme du financement de l'apprentissage et de l'application du « coût contrat ». Sur ce point majeur pour la pérennité financière des 112 CFA du réseau, les CMA demandent une équité de traitement de l'ensemble des acteurs de la formation. Invitée pour la séance officielle, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, a fait part de la volonté du Gouvernement de lancer une concertation sur la base des propositions des CMA issues du Grand Débat. Celle-ci devrait déboucher à la rentrée sur un **Plan de l'artisanat** destiné à actionner tous les leviers pour améliorer l'environnement des entreprises et leur permettre de créer de l'emploi.

CMA : une pluralité de produits au service de leurs clients

Inauguré par Agnès Pannier-Runacher et Bernard Stalter, président de CMA France, le premier **Forum des initiatives** du réseau s'est tenu le 25 juin, au soir de la première journée de l'Assemblée générale. Pour l'occasion, une quarantaine de dispositifs répartis sur neuf stands thématiques étaient présentés : les produits « phares » nationaux mais aussi des produits répondant à des spécificités territoriales. Autant de démarches innovantes déployées par les CMA dans l'Hexagone et en Outre-mer pour répondre aux besoins de leurs clients : chefs d'entreprise, jeunes, apprentis, salariés, demandeurs d'emploi, porteurs de projet, collectivités territoriales et partenaires. Une offre de services variée et adaptée, gage de l'expertise et de la richesse collective du réseau au service de l'artisanat, de ses entreprises et des territoires.

ℹ **www.cma-france.fr**

SOMMAIRE

P. 2 TERRAIN
À l'écoute des acteurs réunionnais

P. 3 LE TÉMOIN
Régis Penneçot, référent national CMA « Chantiers de France »

P. 4 À VENIR
Olympiades des Métiers : un événement unique !

Le chiffre

À l'initiative de la CMA de la Moselle, la première Journée nationale des Éco-défis s'est tenue le 4 juin à Metz. Ce fut l'occasion pour le réseau d'échanger, de partager et mutualiser les expériences et bonnes pratiques mises en place dans le cadre de cette opération, créée à l'origine par la CMA du Val-de-Marne. L'action Éco-défis a pour objectif de valoriser les artisans qui s'engagent en faveur du développement durable. Elle est menée par de nombreuses CMA et positionne le réseau comme acteur essentiel des entreprises sur les enjeux environnementaux et de transition énergétique.

En images

© PHOTOS : CMA ALSACE

Le 31 mai, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, a participé, aux côtés de Bernard Stalter, président de CMA France, à l'opération « Artisan d'un jour » en Alsace. L'occasion d'échanger avec des artisans et des apprentis passionnés et de s'initier notamment au métier de peintre.

▼ TERRAIN

À l'écoute des acteurs réunionnais

À l'invitation du président Bernard Picardo, Bernard Stalter, président de CMA France, s'est rendu du 3 au 5 juin sur l'île de la Réunion pour lancer, à ses côtés, et pour la première fois en Outre-mer, la Semaine nationale de l'artisanat.

© CMA FRANCE

Ce déplacement à la Réunion a aussi permis de découvrir la richesse et la diversité des actions menées sur ce territoire, de visiter le pôle de formation, d'assister à la signature d'un contrat d'apprentissage dans la première « CMA Mobile » du réseau, de mesurer l'engagement de la chambre pour la redynamisation des actions de coopération ou encore de visiter le Cirbat, pôle d'innovation du bâti tropical. Outil remarquable, ce dernier s'inscrit pleinement dans la « Trajectoire Outre-mer 5.0 » du Gouvernement pour faire de l'Outre-mer un modèle en matière de développement durable. CMA France soutient le dynamisme des territoires ultramarins et veille à ce que leurs spécificités soient prises en compte dans les politiques publiques impactant l'artisanat, secteur prépondérant en Outre-mer.

▼ SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT

L'artisanat, choix d'avenir

Du 3 au 9 juin s'est tenue, partout en France, la Semaine nationale de l'artisanat. L'occasion pour les chambres de métiers et de l'artisanat de démontrer aux Français que « L'artisanat, première entreprise de France » constitue une réponse à leurs attentes.

Qu'il s'agisse de jeunes ou d'adultes en reconversion, l'artisanat forme, recrute et offre de réelles perspectives de carrière. L'artisanat est la première voie vers l'entreprenariat ! 700 000 postes y sont à pourvoir.

Choisir l'artisanat c'est également l'assurance d'un professionnel qualifié, de produits de qualité, de traçabilité, de circuits de proximité, de conseils… : des atouts chers aux consommateurs.

Implanté sur tout le territoire, l'artisanat rythme le quotidien des Français. Ses entreprises sont un vecteur de lien social. Elles soutiennent l'emploi local et offrent un véritable potentiel de croissance. Autant d'éléments qui permettent à l'artisanat de répondre concrètement aux préoccupations sociales, économiques et environnementales des Français et contribuent à leur qualité de vie.

www.cma-france.fr

▼ ÉVÉNEMENT

Rencontres franco-allemandes des CMA

© ZDH

▲ Bernard Stalter, président de CMA France, et Peter Wollseifer, président de la ZDH.

Organisées conjointement par CMA France et son homologue la ZDH, les 23es Rencontres franco-allemandes des CMA se sont tenues du 13 au 15 mai dernier à Cologne, en Allemagne, en présence de deux cents présidents et secrétaires généraux.

Point d'orgue des relations d'amitié entre les deux réseaux, ces rencontres ont permis d'échanger sur des problématiques communes et de valoriser les bonnes pratiques allemandes et françaises dans le cadre de trois ateliers : « Valorisation et internationalisation de l'artisanat », « Formation professionnelle » et « Organisation et réseau ». L'idée d'un appel à projet européen visant à créer un réseau de CFA d'excellence porté par les deux réseaux a également été proposée.

Ces rencontres ont une nouvelle fois permis d'échanger sur les enjeux des CMA et de faire émerger une vision partagée des sujets nationaux, transfrontaliers et européens. Les deux réseaux poursuivront leur coopération pour offrir aux entreprises artisanales un accompagnement performant et favoriser le développement du secteur de l'artisanat en Europe. Les prochaines rencontres auront lieu en France, à Nantes, en 2021.

▼ OUTRE-MER

Les présidents ultramarins reçus au ministère

© CMA FRANCE

Le 24 juin, le président de CMA France et l'ensemble des présidents des CMA d'Outre-mer ont été reçus par la ministre des Outre-mer, Annick Girardin. Dédiée à la présentation du dispositif « Trajectoire Outre-mer 5.0 » engagé par le ministère pour faire de ces territoires un modèle en matière de politique de développement durable, cette rencontre a également permis aux présidents d'évoquer leur actualité et notamment les difficultés financières auxquelles leurs chambres font face suite à certaines dispositions de la loi de finances 2018.

© CMA FRANCE

Le témoin

Régis Penneçot, président de la CMA de la Côte-d'Or et référent national du réseau pour le projet « Chantiers de France »

Pourquoi les CMA sont-elles engagées dans le dispositif « Chantiers de France » ?
Le réseau des CMA est un acteur incontournable des métiers et de l'apprentissage.
Il était donc naturel et légitime que le ministère du Travail l'associe, dès le début, aux réflexions pour la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris et, au-delà, pour participer à la rénovation du patrimoine français. Fort de 1,3 million d'entreprises qualifiées et d'un réseau de 112 centres de formation d'apprentis, l'artisanat est un formidable gisement de compétences. Pour autant, pour faire face au risque de manque de main-d'œuvre qualifiée, et afin de reconstruire rapidement l'édifice, il est indispensable de créer, dès la rentrée prochaine, plusieurs centaines de places dans les CFA du réseau en débloquant rapidement les fonds nécessaires et en faisant appel à la mobilisation des conseils régionaux.

Au-delà de la formation, quelles sont les propositions du réseau ?
Les CMA proposent que les artisans d'art, titulaires d'un titre issu de la filière professionnelle, puissent accéder aux marchés de réhabilitation des ouvrages patrimoniaux, ce qu'ils ne peuvent faire pour des raisons réglementaires. Par ailleurs, au-delà de la formation, l'enjeu est également de promouvoir l'artisanat et d'encourager l'orientation vers ses métiers. Aussi, proposons-nous la création d'un lieu d'information et de sensibilisation à proximité de la cathédrale. Celui-ci permettrait de renseigner les familles et les jeunes sur les métiers et d'améliorer leur image, encore trop peu valorisée socialement.

Les CMA proposent la création d'un « Erasmus des bâtisseurs ». Pouvez-vous nous en dire plus ?
Les CMA disposent d'une expertise en matière de mobilité européenne des apprentis dans le cadre d'Erasmus.
Ce programme permet chaque année à près de 2000 apprentis de développer leurs compétences et constitue un moyen efficace d'accroître leur employabilité. Le réseau des CMA propose que le chantier de Notre-Dame devienne un lieu de formation où des apprentis des pays européens pourraient venir acquérir un savoir-faire et partager le leur avec les jeunes Français. Cet « Erasmus des bâtisseurs » serait le premier CFA européen, un espace de formation unique en son genre.

▼ CLUB PARTENAIRES DE CMA FRANCE

2e vie professionnelle et entrepreneuriat

Garantir l'accès au crédit

La reconversion professionnelle est désormais inscrite dans le paysage économique français. Se lancer comme entrepreneur en est une des manifestations. Nombreuses sont les formations ou séances de coaching proposées à ces entrepreneurs aux profils très variés, mais après ? Est-ce que mon projet est viable ? Mon banquier va-t-il croire en moi ? De combien ai-je besoin pour me lancer et qui va me les prêter ? Dans le contexte d'un marché de l'emploi en pleine mutation, comment la Siagi expertise le risque de ces néo-entrepreneurs ? Quels sont les points clés pour décrocher le financement et réussir sa reconversion ? Pour répondre à ces questions, la Siagi organise **le 10 octobre prochain, de 9 h 30 à 12 h 30,** dans les locaux de CMA France, un colloque sur le financement de la reconversion professionnelle autour de tables rondes, avis d'experts et témoignages. La Siagi croit en ses néo-entrepreneurs et aux projets qui associent motivation et garantie, et font de belles réussites !

www.siagi.com - Inscriptions : colloqueSIAGI2019@siagi.fr

▼ AUDITION

Conséquences du mouvement des gilets jaunes

Face à l'ampleur de l'impact économique des manifestations et aux difficultés durables auxquelles sont confrontés les artisans et les commerçants (perte moyenne de 20 à 50 % du chiffre d'affaires selon les territoires), le rapport d'information de la commission des affaires économiques du Sénat publié le 26 juin estime que les mesures prises par le Gouvernement sont insuffisantes et formule dix recommandations. Plusieurs propositions présentées par le président de CMA France lors de son audition par les membres du groupe de travail sont reprises dans ce rapport. Celui-ci souligne par ailleurs le rôle indispensable des chambres consulaires en matière d'accompagnement et de soutien des entreprises.

Olympiades des Métiers : un événement unique !

© CMA 69

▲ Le 23 mai, les présidents et secrétaires généraux du réseau ont affiché leur soutien à la candidature de la Métropole de Lyon pour l'organisation de la finale internationale en 2023. Lyon est face à Aïchi (Japon). Verdict en août à Kazan.

Les 44 membres de l'Équipe de France des Métiers défendront les couleurs tricolores du 22 au 27 août à Kazan (Russie) dans plus d'une cinquantaine de métiers. Les Olympiades des Métiers, dont le réseau des CMA est partenaire, participent à la reconnaissance de l'apprentissage comme voie d'excellence vers la réussite professionnelle par une vision vivante et dynamique des métiers d'aujourd'hui. Véritable vitrine, cette compétition constitue une réelle opportunité de promotion du savoir-faire et des compétences des apprentis mais aussi de la formation et des métiers de l'artisanat. **www.worldskills-france.org**

La Lettre de CMA France · Bimestrielle · Directeur de la publication : Bernard Stalter · Rédacteur en chef : Jacques Garau · Responsable éditorial : Sylvie Emond · CMA France - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél. : 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr · Diffusion : Loïc Langlo (langlo@apcma.fr) - Tél. : 01 44 43 10 91 · Tirage : 4 000 exemplaires · Éditeur délégué : Édimétiers - Tél. : 03 87 69 18 18 · Impression : Socosprint (88) · ISSN 2677-2477.

Retrouvez CMA France sur

L'agenda

Du 22 au 27 août
Compétition internationale des Olympiades des Métiers
Kazan (Russie)
Voir ci-contre.
#WorldSkillsKazan2019 !

Le 17 septembre
Soirée Stars & Métiers
Remise du prix « Artisan de l'année » à l'un des seize lauréats régionaux.
#starsetmetiers

Le 16 octobre
Trophées PME Bougeons-Nous
Paris
Ce prix, organisé par RMC et soutenu par les CMA, récompense les entreprises qui font preuve de créativité, d'audace et d'innovation.
@TropheesPmeRMC

Du 14 au 18 octobre
Semaine européenne des compétences professionnelles
Partout en Europe
Dans le cadre de cette semaine, une série de prix récompensant des contributions exceptionnelles en matière d'apprentissage sera décernée lors de la cérémonie de clôture, le 17 octobre à Helsinki.
#EUVocationalSkills

Du 19 au 21 novembre
Salon des maires et des collectivités locales
Paris
Les CMA seront présentes pour ce rendez-vous annuel qui réunit tous les grands acteurs de la commande publique et leurs partenaires.
#SMCL